

l'équilibre stratégique existant. Compte tenu des innovations scientifiques et techniques et de l'insécurité naturelle des nations, il est devenu urgent d'adopter des régimes de limitation des armes chimiques et des engins ASAT. Voilà qui rend d'autant plus alarmante la lenteur caractérisant les travaux de la CD.

On pourrait aussi faire grand cas ici des raisons expliquant cette lenteur et des dilemmes procéduraux dans lesquels s'enlisent les efforts multilatéraux de limitation des armements et qui sont des plus manifestes dans les travaux de la CD.¹¹² En un sens plus important, cependant, ces dilemmes traduisent à Genève des réalités plus profondes, à savoir le manque évident de volonté politique de la part des pays et des hommes d'État d'en arriver à un accord, et le caractère insoluble des questions négociées. C'est ce dernier aspect qui, en dernière analyse, explique vraiment pourquoi la CD semble incapable de réaliser quoi que ce soit. La complexité des questions les plus pressantes inscrites à l'ordre du jour de la CD est paradoxale, cependant. Elle évoque l'importance du contexte multilatéral à Genève, en tant que processus à long terme, et la nécessité de ce dernier pour la diplomatie des pays non nucléaires en matière de limitation des armements.

Il est certain que, si la CD est encore très loin de produire un accord sur les grandes questions figurant à son ordre du jour (un régime sur les armes chimiques, un accord sur l'espace extra-atmosphérique, et une interdiction des essais nucléaires), la responsabilité en incombe surtout aux États-Unis et à l'Union soviétique, tout simplement parce que la conclusion d'ententes multilatérales dans les domaines susmentionnés aurait des conséquences extrêmes pour leurs programmes d'armement. Tout compte fait, il est juste de dire qu'ils n'ont pas affiché à la CD un leadership diplomatique à la hauteur de leur statut de superpuissances.

Pourtant, si la notion de responsabilité ou de « culpabilité » est pertinente quand on évoque les dilemmes auxquels le multilatéralisme

¹¹² Au sujet des dilemmes procéduraux de la CD, voir J. Alan Beesley, « The United Nations and Disarmament at Forty », *Disarmament: A Periodic Review by the United Nations VIII* (été 1985).